



Secteurs innovants et création d'entreprise des créateurs jeunes et motivés par la technologie contribuent au rattrapage lorrain

La création d'entreprises dans les secteurs innovants en Lorraine est en forte augmentation depuis 2003. La sphère informatique y occupe une place prépondérante, en direction d'une clientèle d'entreprises mais également de particuliers. En 2006, les créateurs lorrains des entreprises des secteurs innovants sont principalement des hommes, âgés de 30 à 40 ans, ayant majoritairement suivi une formation initiale technique. Leur principale motivation est d'assurer leur emploi, la moitié étant au chômage avant la création de leur entreprise. Lorsqu'ils évoquent leur avenir professionnel, ils portent un regard optimiste, mais peu pensent développer l'emploi salarié, dans un futur proche. Pour ces créateurs, si "secteurs innovants" ne rime pas forcément avec innovation, la technologie apparaît néanmoins comme le support de leur activité.

Entre 1996 et 2006, les créations d'établissements dans les secteurs innovants ont plus que doublé en Lorraine, passant de 141 à 284 par an. Au cours de cette décennie, la dynamique de création dans ces secteurs se subdivise en plusieurs périodes. La première période, qui va de 1996 à 2000, se caractérise par une forte percée des secteurs innovants, et ce dans un contexte économique porteur. En 2000, plus de 200 établissements "innovants" ont été créés en Lorraine, au plus fort de la bulle Internet. L'éclatement qui s'en est suivi, ainsi qu'une conjoncture maussade, expliquent en bonne partie le repli des créations enregistrées entre 2000 et 2002. Depuis 2003, le nombre de créations ne cesse d'augmenter dans ces secteurs, à un rythme particulièrement soutenu, notamment en 2003 (+21,6%) et 2004 (+22,6%). Cette dynamique régionale est supérieure à celle constatée au niveau national. Toutefois, il convient de relativiser ces taux de croissance au regard du

nombre de créations. En moyenne, près de 250 établissements "innovants" s'implantent chaque année en Lorraine, contre près de 12 900 sur l'ensemble du territoire national.

Le rattrapage récent de la Lorraine

Cette croissance s'inscrit également dans le contexte d'un véritable décollage de la création d'entreprises en Lorraine depuis 2003, tous secteurs d'activités confondus. Mais correspond également à une logique de rattrapage de la Lorraine au cours de ces dernières années. Depuis 10 ans, la part des établissements lorrains innovants dans l'ensemble national ne cesse de progresser, passant de 1,7% en 1996 à 2,1% en 2006. Ces flux de créations s'ajoutent, année après année, aux entreprises déjà existantes et pérennes. En 2006, la Lorraine compte près de 1 800 établissements appartenant au champ des secteurs innovants, contre un peu plus de 1 300 en 1996. Cette hausse de près de 40% est

la résultante, au cours de la décennie, de plus de 2 000 créations d'établissements, et la disparition, dans le même temps, de quelque 1 500 établissements.

En 2006, ces établissements emploient près de 16 000 salariés, soit près de 3,7% des effectifs salariés lorrains du secteur marchand. Avec 17 salariés par établissement en moyenne, les établissements des secteurs innovants ont une taille sensiblement supérieure à la moyenne des établissements lorrains, pris dans leur ensemble.

Le champ des secteurs innovants inclut 42 secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux.

Néanmoins, parmi tous ces secteurs, trois appartenant à la sphère informatique, représentent à eux seuls plus de 70% des créations et près de 40% du parc d'établissements innovants existant en Lorraine au 1^{er} janvier 2006. Cette spécialisation des activités au sein des secteurs innovants se retrouve également au niveau national.

La prédominance des services informatiques, à destination principalement des entreprises, conditionne en grande partie la localisation géographique des établissements des secteurs technologiquement innovants. Ces derniers s'implantent dans des zones où l'appareil productif est dense : métropoles et zones fortement urbanisées. Ils s'implantent plus rarement dans de petites communes urbaines ou a fortiori en milieu rural.

L'appartenance aux secteurs innovants est-il un gage de pérennité ? L'examen de données rétrospectives permet de répondre positivement à cette question. En effet, trois ans après leur création, plus de 85% de ces établissements sont encore en activité, tandis que ce taux n'est plus que de 64%, tous secteurs confondus. À 5 ans, plus de 70% des établissements innovants sont encore présents, tandis que

plus de la moitié des établissements lorrains n'a pas passé ce cap. Toutefois, il serait hasardeux de forger une hypothèse de causalité entre secteurs innovants et pérennité des établissements. D'autres facteurs influent sur la longévité des établissements, comme l'appartenance à un groupe ou le degré d'exposition à la concurrence ou les caractéristiques intrinsèques des créateurs. Car qui sont-ils, ces porteurs de projet qui créent leur entreprise dans les secteurs innovants ? En quoi sont-ils semblables ou différents des autres créateurs ? Quelles sont leurs motivations à l'entrepreneuriat ?

Créations autour du sillon lorrain

Dans les secteurs innovants, plus de huit créateurs lorrains sur dix sont des hommes. Cette proportion est plus élevée qu'au niveau national (70%), et qu'en Lorraine tous secteurs confondus (73%). Dans la région, près de la moitié (45%) des créateurs d'entreprise en 2006 ont entre 30 et 40 ans. Ce qui correspond à la moyenne nationale. La région se distingue néanmoins du niveau national par la surreprésentation des créateurs de moins de 25 ans (9% contre 5% nationalement), et la moindre représentation des créateurs âgés de 40 à 45 ans (6% contre 14%).

Plus de la moitié des créateurs ont suivi une formation initiale technique, validée par un diplôme allant du CAP/BEP (18%) au diplôme d'ingénieur (7%), les titulaires d'un BTS/DUT (26%) étant les plus représentés. Les créateurs diplômés d'une formation universitaire généraliste sont moitié moins nombreux (26%).

La part des entreprises des secteurs innovants créées en 2006 en Lorraine est de 3,7%. Bien que paraissant relativement faible, cette proportion est plus élevée que celle que l'on observe à l'échelon national (2,6%). La répartition en Lorraine n'est pas homogène : en 2006, 45% des nouvelles entreprises se sont implantées en Moselle et 32% en Meurthe-et-Moselle. Près d'une nouvelle entreprise sur 5 s'est installée dans les Vosges. La Meuse n'a attiré qu'une faible part des créations dans les secteurs innovants (5%).

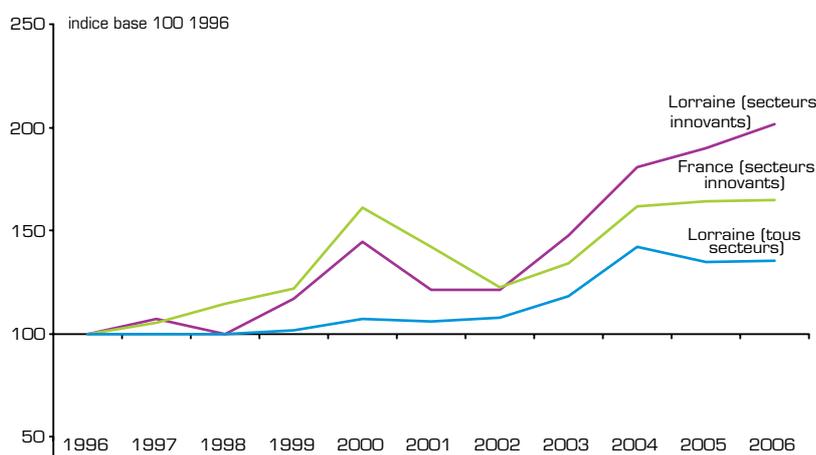
Ces entreprises sont surtout créées dans le sillon lorrain, montrant l'importance de villes comme Nancy ou Metz. D'ailleurs, la zone d'emploi de Nancy a accueilli en 2006 plus de 23% des créations dans les secteurs innovants, devant celle de Metz avec 17%.

Prédominance de la sphère informatique

En Lorraine, comme en France, 80% des entreprises sont créées dans le secteur des "activités in-

Forte évolution récente de la création en Lorraine

Évolution des créations d'établissements dans les secteurs innovants entre 1996 et 2006



Source : Insee - Sirene

formatiques". Plus particulièrement dans les domaines du soutien logiciel pour la gestion et la sauvegarde de données, dans celui de la maintenance matérielle et celui du conseil informatique. Loin derrière se place le secteur des postes et télécommunications avec 10% des créations, domaine très voisin des "activités informatiques". Il est suivi du secteur du commerce de gros et des intermédiaires avec 4% de création d'entreprises spécialisées dans le commerce de matériel informatique.

Les secteurs innovants se caractérisent par une formation initiale élevée du créateur, et un besoin en capital social initial relativement faible. En Lorraine, 75% des entreprises créées dans les "activités informatiques" en 2006 ont un capital social initial dont le montant est inférieur à 8 000 euros. Tous secteurs confondus, cette part tombe à 48%. Les secteurs nécessitant de gros investissements en

infrastructure, tels que la fabrication de machines et d'équipements électriques ou de radio et télévision sont peu présents en Lorraine. La très faible implantation de ces secteurs n'est pas surprenante au regard de l'investissement nécessaire en outillage, en personnel et en infrastructure.

Les nouvelles entreprises des secteurs dits innovants sont souvent des créations pures qui, pour la moitié d'entre elles, ne bénéficient pas d'aides publiques ou d'exonération. De plus, les trois quarts de leurs créateurs en sont à leur première création.

L'emploi du créateur : une motivation majeure

Neuf entreprises sur dix n'emploient pas de salariés. Près de 60% des créateurs lorrains souhaitent avant tout assurer leur propre emploi, mais près d'un quart envisagent de développer leur entreprise et l'emploi salarié. Ainsi, l'emploi apparaît

comme une motivation forte pour plus de 80% des créateurs d'entreprise. Cette attention portée à l'emploi s'explique par le fait que près d'un créateur sur deux (49%) était au chômage avant la création alors que seulement un quart était salarié (23%).

La clientèle des entreprises lorraines créées en 2006 est constituée pour 56% d'autres entreprises, pour 38% de particuliers. Il s'agit donc majoritairement de services aux entreprises, même si cette proportion est inférieure à celle observée au niveau national.

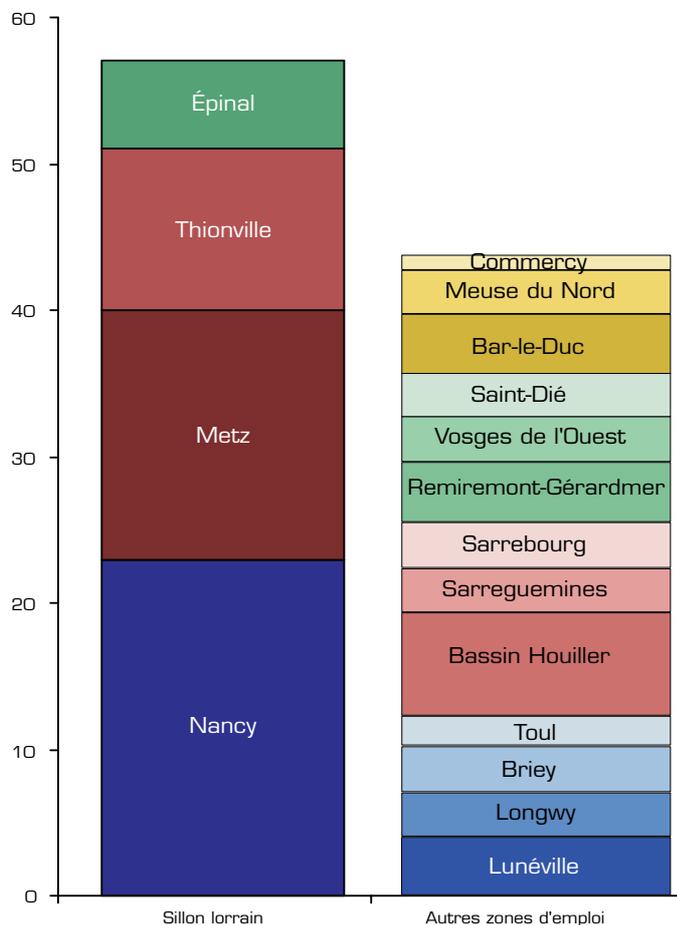
La place non négligeable des particuliers dans la clientèle lorraine explique en partie que les entreprises régionales aient un nombre plus élevé de clients qu'au niveau national. Ainsi, 50% des entreprises lorraines affirment avoir plus de dix clients contre 37% France entière. De manière surprenante, les entreprises lorraines des secteurs innovants ne tirent pas parti de la situation géographique de la Lorraine. Alors que la Lorraine est au cœur de l'Europe, frontalière avec la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne, seulement 10% des clients des entreprises lorraines sont internationaux, contre 11% à l'échelon national. L'origine géographique de la clientèle des entreprises lorraines est principalement locale (50%) puis régionale (20%) et nationale (20%). Cette faible présence à l'international s'explique aussi sans doute par l'installation récente de ces entreprises.

Jeunes créateurs optimistes pour l'avenir

Six mois en moyenne après leur installation, les créateurs d'entreprises lorrains sont satisfaits par leur situation. Plus des neuf dixièmes souhaitent rester de façon durable à la tête de leur entreprise. D'ailleurs la majorité pose un regard optimiste sur l'avenir. Plus de la moitié d'entre eux (57%) pensent développer leur activité, un quart (25%) pensent maintenir l'équilibre et seulement un dixième souhaitent redresser une situation difficile. Sur le front de l'emploi, les perspectives à

Le sillon lorrain dans les secteurs innovants en 2006

Pourcentage de création d'entreprises dans les secteurs innovants



Source : Insee - Sirene 2006

Savoir plus :

- Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi - Roselyne Kerjosse, division Administration du répertoire Sirene et démographie des entreprises, Insee - Insee Première N°1167 - Déc. 2007

- Regard sur les TPE-PME en Lorraine - Insee Lorraine, CRCI de Lorraine, CRMA de Lorraine, Conseil Régional de Lorraine, CES de Lorraine - 52 p. - Déc. 2006

- Sites internet :
www.3ilorraine.fr
www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Emploi

Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 NANCY CEDEX
Tél : 03 83 91 85 85
Fax : 03 83 40 45 61
www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA
Gérard MOREAU
Dominique SOURIS (3i Lorraine)

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET RELATIONS MÉDIAS

Jacqueline FINEL

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION

MISE EN PAGE - COMPOSITION

Marie-Thérèse CAMPISTROUS
Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657
© INSEE 2008

3i Lorraine

Initiative - Innovation -
Intelligence économique
www.3ilorraine.fr

Siège :

WTC Tour A
2 rue Augustin Fresnel
CP 78211
57082 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 36 16 16
Fax : 03 87 36 90 20

Antenne :

10 viaduc J.F. Kennedy
54000 NANCY
Tél : 03 83 40 08 40
Fax : 03 83 94 06 84

Jean-François LAIBE

Président de 3i Lorraine

Philippe LAMIRAND

Directeur de 3i Lorraine

moyen terme sont les suivantes : seul un quart (27%) des créateurs d'entreprise lorrains en 2006 déclarent vouloir embaucher dans un proche avenir, contre plus de la moitié (51%) qui affirment ne pas l'envisager.

Entreprises des secteurs innovants et innovation

Le champ des secteurs innovants ne doit pas être confondu avec l'innovation. En effet, dans ce champ figurent des entreprises qui n'innovent pas. À l'inverse, hors de ce champ se trouvent des entreprises qui peuvent parfaitement introduire de l'innovation dans leur processus de production ou de distribution.

La grande majorité des entreprises lorraines créées en 2006 sont de petites entreprises individuelles, incapables de se doter, à court terme, de moyens

importants en Recherche et Développement. Malgré tout, 48% des créateurs lorrains pensent proposer des produits ou des services nouveaux, 19% d'entre eux pensent avoir introduit de nouveaux concepts de vente et 10% des méthodes ou procédés de production innovants. Il y a donc un lien réel entre secteurs dits innovants et innovation, même s'il n'est pas systématique. Il existe également un lien entre secteurs innovants et technologie. Trois quarts des créateurs considèrent que la technologie est à la base de leur production ou de leurs services et 15% la considèrent comme le support de leur activité. Seuls 10% considèrent que la technologie intervient peu voire pas du tout dans leurs activités.

■ Yann KUBIAK

■ Olivier SERRE

Définition des secteurs technologiquement innovants

Le périmètre retenu pour suivre les secteurs technologiquement innovants s'inspire d'un ensemble de travaux d'analyse économique réalisés au sein de l'Insee, de la DGE et de l'OCDE. Il inclut les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux.

La détermination des secteurs liés aux TIC comprend :

- les secteurs producteurs de technologies de l'information - fabrication d'ordinateurs et de matériel informatique (NAF 300 A et C), de TV, radios (323Z) et téléphones (322 A et B), d'appareils d'instrumentation et de mesure (332 A et B et 333Z), de connectique (313Z) et de composants (321 A, C et D) ;
 - les secteurs distributeurs de technologies de l'information - commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs (NAF 518 G et H) ;
 - les secteurs des services de technologies de l'information - services de télécommunications (NAF 642), services informatiques et location de matériel informatique (NAF 72 et 713 E), services audiovisuels (921, 922 A, B, D, E et F).
- Les autres secteurs comprennent quelques sous-ensembles de la chimie (gaz industriels, chimie organique et inorganique de base, matériel plastique) ainsi que la pharmacie industrielle (NAF 241 A, E, G, L et 244 A et C).

Il s'agit de secteurs caractérisables par un degré significatif d'innovation technologique tel que mesuré par leurs dépôts de brevets répartis par domaine technologique au sens de l'étude "Technologies clés pour l'industrie française à l'horizon 2000". Ces secteurs, dit innovants, sont définis à partir des activités exercées par l'entreprise, en conséquence, certaines entreprises de ces secteurs peuvent ne pas être innovantes, et d'autres, hors de ces secteurs, peuvent l'être.

Sources

Enquête SINE (Système d'information sur les nouvelles entreprises) : système permanent d'observation d'une génération de nouvelles entreprises tous les quatre ans. Il a pour objectif de suivre pendant cinq ans les entreprises nées au cours du premier semestre d'une année par le biais de trois interrogations par voie postale. Cette étude s'appuie principalement sur les résultats de la première interrogation réalisée en septembre 2006 auprès d'un échantillon de 47 000 entreprises créées ou reprises sans continuité au cours du premier semestre 2006 et, dans une moindre mesure, sur ceux de la première interrogation réalisée en septembre 2002 auprès d'un échantillon de 35 000 entreprises du premier semestre 2002 et s'appuyant sur la même définition.